



Anne SATTONNET

Maire de Vence

Vice-présidente du Département des Alpes Maritimes

Et de la Métropole Nice Côte d'Azur

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
Les Président(e)s d'associations.**

Le 26 août 2026

*Affaire suivie par Madame Christelle CAPEL, Responsable Sports et Vie Associative.
04.92.11.20.26*

Objet : Constitution du dossier de demande de subvention pour l'année 2027.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation du budget primitif de l'exercice 2027 de la commune, vous trouverez ci-joint un dossier de demande de subvention pour votre association.

Je vous demanderais de bien vouloir compléter intégralement ledit dossier avec toutes les pièces justificatives nécessaires, et le transmettre au service de la vie associative **avant le 1er décembre 2026**.

Je vous précise que ce dossier de demande de subvention est également téléchargeable sur le site de la Ville de Vence : www.vence.fr

A cet égard, je tiens à vous informer que tout dossier de demande de subvention parvenu après cette date ou incomplet, ne pourra être traité.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Bien P. d'Amour



PJ : Dossier de demande de subvention

Mairie de Vence

Boite postale 9 | 06141 Vence cedex | France

Téléphone : 04 93 58 41 00 | Fax : 04 93 58 41 12 | mairie@ville-vence.fr

www.vence.fr